



**République française
Département de la Réunion
Arrondissement de Saint-Pierre**

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU VENDREDI 05 AVRIL 2024 A 9H00

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq du mois d'avril à neuf heures et vingt minutes, en application des articles L.2121-7, L.2121-8 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12^{ème} km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, légalement convoqués le 29 mars 2024, sous la présidence de Monsieur Bachil VALY, 1^{er} Vice-Président de la CASUD.

ETAIENT PRESENTS

- Commune du Tampon -

HOARAU Jacques, GASTRIN Albert, PAYET-TURPIN Francemay, TURPIN Catherine, MAUNIER Daniel, THERINCOURT Jean-Pierre, ROBERT Evelyne, BLARD Régine, DIJOUX-RIVIERE Mimose, DOMITILE Noëline, FONTAINE Henri, GONTHIER Charles Emile, MONDON Laurence, PICARDO Bernard, ROMANO Augustine, SAUTRON Serge, TECHER Doris.

BASSIRE Nathalie, FONTAINE Gilles, SOUBAYA Josian.

- Commune de Saint-Joseph -

HUET Henri Claude, JAVELLE Blanche Reine, MUSSARD Harry, LEBON David, LEICHNIG Stéphanie, LEJOYEUX Marie Andrée, MUSSARD Rose Andrée, VIENNE Axel.

GUEZELLO Alin, LEBON Louis Jeannot.

- Commune de l'Entre-Deux -

VALY Bachil.

- Commune de Saint-Philippe -

RIVIERE Olivier, COURTOIS Vanessa.

ETAIENT REPRESENTES (PROCURATION)

- Commune du Tampon -

FONTAINE Véronique représentée par BLARD Régine.

- Commune de Saint-Joseph -

LEBRETON Patrick représenté par HUET Henri Claude, HOAREAU Sylvain représenté par LEJOYEUX Marie Andrée, K/BIDI Emeline représentée par LEBON David, LANDRY Christian représenté par MUSSARD Harry, FULBERT-GERARD Gilberte représentée par JAVELLE Blanche Reine, HUET Marie-Josée représentée par MUSSARD Rose Andrée.

ETAIENT ABSENTS**- Commune du Tampon –**

THIEN AH KOON André, THIEN AH KOON Patrice.

BENARD Monique.

- Commune de Saint-Joseph -

HUET Mathieu, LEVENEUR Inelda.

BENARD Clairette Fabienne.

- Commune de l'Entre-Deux -

GROSSET-PARIS Isabelle.

PAYET Gilles.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, conformément aux règles de quorum, le Président ouvre la séance. En application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination d'un ou de plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. A l'unanimité, Madame Laurence MONDON a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.



**Liste des délibérations examinées
lors du nouveau Conseil communautaire
de la CASUD en date du 05 avril 2024 à 9h00
en l'absence de quorum lors de la séance
du 01 mars 2024**

En l'absence de quorum lors de la mise en discussion de l'affaire n° 16-20240301 de la séance du 01 mars 2024, conformément à l'article L.2121-17 du CGCT, le Conseil communautaire a de nouveau été convoqué et s'est réuni le 5 avril 2024 à 9h00 pour l'examen spécifique de cette même question.

| Délibération | | Décision du Conseil |
|---|--|-------------------------|
| <p>AFF01-A-20240405 <i>(Affaire n° 16-20240301 du Conseil communautaire du 01/03/2024)</i></p> | <p>Modification de la Participation de la CASUD au capital de la SPL SUDEC dans le cadre de l'évolution de son capital</p> | <p>Approuvée</p> |

**Le Président de séance,
Le 1^{er} Vice-Président de la CASUD,**

Bachil VALY



Conformément à l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales dans sa rédaction issue de la réforme des règles de la publicité des actes des collectivités territoriales et leurs groupements, la présente liste des délibérations sera après examen du Conseil communautaire, affichée dans un délai d'une semaine au siège de la CASUD et publiée sur son site Internet.

| |
|---|
| Publication |
| Date d'affichage au siège de la CASUD : 12/04/2024 |
| Date de mise en ligne sur le site Internet de la CASUD : 12/04/2024 |